

Le Classes en Lutte de février est disponible.

Au sommaire de notre mensuel électronique :

- État d'urgence : vers une école militaire et patriotique
- L'Éducation nationale se vend à Microsoft
- De Gaulle et les migrants

A télécharger à cette adresse : <http://www.cnt-f.org/fte/?Classes-En-Lutte-no-157-fevrier>

Vers une école militaire...

Les conventions entre l'armée et l'Éducation Nationale ne datent pas d'hier. Mais, l'État d'urgence a réactualisé, voire institué de nouvelles mesures et suscité des propositions de lois manu militari. Passage en revue. "Afin d'intensifier les liens entre les communautés enseignantes et militaires et développer l'esprit et la culture de défense" (sic), un premier protocole est signé en septembre 1982 entre les deux administrations. En suivront d'autres en 1989, 1995 et 2007. Dans le BO du 24 décembre 2015, le ministère de l'éducation enfile un nouvel uniforme : "la prolongation de l'état d'urgence et le contexte de menace terroriste imposent des mesures particulières" : flic référent pour chaque école ; exercices de "mise en sécurité" (les PPMS) ; possibilité d'inviter "les forces de sécurité" dans les conseils d'école et les CA ; formations en partenariat sur les "enjeux de sûreté" ; développement développement des "équipes mobiles de sécurité"... Pour ne pas être en reste, des députés ont proposé d'instituer "une journée du drapeau" (proposition de loi en date du 16 janvier 2016) quand d'autres envisagent un encadrement militaire pour les enfants dès 12 ans sous la forme d'un "programme de cadets de la défense de 12 à 18 ans" (rapport déposé à l'Assemblée en décembre par 2 députés, l'un PS l'autre LR)... La CNT suggère aux députés en mal de patriotisme de proposer que nos petites filles tricotent des chaussettes pour nos braves soldats, que nos garçons défilent avec des fusils en bois et, pourquoi pas, il y en aura peut-être pour proposer qu'on fête les mère

CNT-FTE, 1er février 2016